

lundi 21 octobre 2019

Cérémonie solennelle de remise des premiers diplômes d'Etat d'Infirmier en pratique avancée (IPA)

Vendredi 25 octobre 2019 à 14h

Salle de conférence Maurice TOGA - Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales - Secteur Timone - 27, boulevard Jean Moulin - 13005 Marseille

Aix-Marseille Université a été l'une des premières universités françaises accréditée à délivrer le Diplôme d'Etat d'Infirmier en pratique avancée (DE IPA) en octobre 2018.

Aujourd'hui elle est heureuse de diplômer 35 infirmiers en pratiques avancées, en présence de :

- **Simone Bonnafous, Administratrice provisoire d'Aix-Marseille Université,**
- **Georges Leonetti, Doyen de la Faculté des sciences médicales et paramédicales,**
- **Stéphane LE BOULER, Responsable de projet Universitarisation des formations paramédicales et de maïeutique au Ministère des Solidarités et de la Santé – Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation,**
- **Philippe De MESTER, Directeur général de l'Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur,**
- **Philippe BERBIS, Vice-Doyen aux Professions Paramédicales, Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales,**
- **Sébastien COLSON, Directeur de l'Ecole des Sciences Infirmières, Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales,**
- **Du Professeur Yvon BERLAND, Président honoraire d'Aix-Marseille Université, invité d'honneur.**

Mis en place dès la rentrée universitaire 2018, ce cursus au grade Master forme aux domaines d'intervention et aux activités de l'infirmier exerçant en pratique avancée (IPA), tels que définis par le décret n° 2018-629 du 18 juillet 2018.

Il est accessible aux titulaires d'un diplôme d'Etat d'infirmier (ou d'une équivalence européenne).

L'IPA dispose de compétences élargies par rapport à celles de l'infirmier diplômé d'Etat, participant à la prise en charge globale des patients, dont le suivi est confié par un médecin : demande et prescription d'examens complémentaires (imagerie et biologie), prescription, renouvellement de prescription et adaptation de posologie de certains traitements, réalisation de certains actes sans prescription médicale. L'IPA a pour rôle d'apporter son expertise et de participer, en lien avec les professionnels concourant à la prise en charge du patient, à l'organisation du parcours de soins.

Le jury de diplôme a permis de valider les diplômes des premiers IPA de France, répartis comme suit :

- 18 diplômés dans la mention Pathologies chroniques stabilisées ; prévention et polyopathologies courantes en soins primaires,
- 13 diplômés dans la mention Oncologie et hémato-oncologie,
- 4 diplômés dans la mention Maladie rénale chronique, dialyse et transplantation rénale,



Une quatrième mention est ouverte pour la rentrée universitaire 2019/2020, en Psychiatrie et santé mentale.

Aix-Marseille Université et en particulier la Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales, félicitent ces 35 diplômés, leur souhaitant pleine réussite dans leurs nouvelles fonctions !

CONTACTS PRESSE :

Aix-Marseille Université

Delphine Bucquet

Directrice de la communication

delphine.bucquet@univ-amu.fr

04 91 39 65 66 – 06 12 74 62 32



Rejoignez le réseau !

**Faculté des Sciences Médicales et
Paramédicales**

Sébastien Colson

Directeur de l'École des Sciences Infirmières

sebastien.colson@univ-amu.fr